

Code de déontologie de My Success Way pour les Bilans de Compétences

My Success Way s'engage, à l'égard des **bénéficiaires de bilan de compétences**, à **respecter les principes suivants** :

- 1. Respect des personnes**
Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.
- 2. Clarification de la demande**
Clarifier les motivations à l'origine de la démarche. Le Bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion.
- 3. Engagement réciproque**
Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre.
Établir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.
Contractualiser l'ensemble de la prestation.
- 4. Développement d'un processus d'accompagnement**
Amener la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.
- 5. Confidentialité**
S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus.

Pour l'application de ses principes les droits et devoirs du conseiller sont les suivants :

- 1. Professionnalisme**
Entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une auto-formation.
Mettre à jour ses méthodes, ses outils, et sa connaissance de l'environnement socio-économique.
- 2. Positionnement**
Être centré sur la sphère professionnelle, en se positionnant à l'articulation des champs sociaux, économiques, psychologiques.
- 3. Indépendance**
Se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique.
Avoir conscience des limites de son champ d'intervention.
- 4. Respect des organisations**
Prendre en compte les enjeux des organisations concernées.
- 5. Concurrence**
Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de ses confrères.